

C'est de nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En pré-triant rigoureusement le verre d'emballage, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 %, et à l'infini.

DANS LES BACS DÉDIÉS OU CONTENEURS À VERRE, ON MET UNIQUEMENT DU VERRE D'EMBALLAGE !



C'est-à-dire tous les emballages en verre : bouteilles, flacons, bocaux et pots.



ET RIEN D'AUTRE... ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

- **Surtout pas** de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...
- **NI de verres spéciaux**, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique, ...

Le verre naît du verre **recyclons-le !**

